

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille
LYXOR EUROMTS HR MW GOVBD-LUX	12,98%
A-I BARCL EUR CORP BBB 1-5-UCETF	9,51%
Amundi EUR Corporate Bond ESG ETF DR C	9,43%
LYXOR US TREASURY 1-3Y (DR) UCITS ETF -	7,45%
AM US TREASURY 7 10Y UCTS ETF C	6,99%
Amundi Smart Overnight Return ETF C EUR	5,58%
AM EURO LIQUIDITY-RATED RESP - I2 (C)	5,58%
AMND EURO STX 50 ETF(PAR)	4,77%
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS AEH	4,57%
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - I2 - C	4,52%

Répartition Actif risqué/ Actif non risqué (Source : Amundi) *

	Portefeuille
Actif non risqué	15,03%
Actif risqué	84,97%
Total	100%

* Répartitions fournies à titre indicatif (à partir des positions source Gestion qui tiennent compte de toutes les informations financières disponibles et ne sont pas directement comparables aux positions comptables).

Avertissement

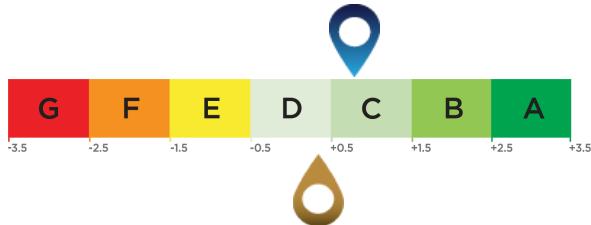
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 60% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 20% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 20% MSCI ACWI



📍 Score du portefeuille d'investissement: 0,78

💧 Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,33

Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.